



Las Noticias de la República Democrática del Congo (RDC)

[2024-09-1/2024-09-15]

Publicación quincenal

Dimanche 1^{er} septembre.

Félix Tshisekedi exige l'harmonisation du calendrier académique en RDC, au sein des institutions d'enseignement supérieur et universitaire pour stopper cette tendance à l'anarchie où des établissements fixent de manière unilatérale, et sans concertation, leur propre calendrier académique, notamment la date de la rentrée. La ministre de l'Enseignement supérieur et universitaire a été instruite à de « prendre les mesures nécessaires » pour assurer cette harmonisation. Dans le calendrier réaménagé publié le 17 août, la ministre de l'ESU fixe, l'ouverture de l'année académique 2024-2025 le 28 octobre. Et la clôture de l'année académique en cours est au 16 septembre.

Martin Fayulu défend une «cohésion nationale» pour sortir le pays d'une situation «chaotique». L'opposant Martin Fayulu appelle à un dialogue entre Congolais pour faire face aux multiples crises que connaît le pays, une posture qui laisse dire à ses détracteurs qu'il cherche un poste avec le pouvoir. Lors de son meeting, il a critiqué la gouvernance actuelle qui, selon lui, a plongé le pays dans une situation qu'il a jugée « chaotique, marquée par la misère généralisée, les conflits ethniques, la corruption, les détournements de deniers publics ou encore les violences dans l'Est et même aux portes de Kinshasa. » Pour Martin Fayulu, la cohésion nationale « demeure une réponse efficace à ces défis. Il est essentiel que toutes les parties prenantes s'unissent pour surmonter ces crises. » Le dialogue que propose l'opposant devrait réunir toutes les tendances sous la facilitation des chefs religieux. Il préconise des concertations sous le thème « Vérité – Réconciliation – Cohésion nationale ». Cependant, ces concertations ne devraient pas, précise-t-il, aboutir au partage des postes. « Les questions que nous devons nous poser sont bien plus profondes et pertinentes. Comment faire face à l'agression rwandaise et ougandaise dans l'Est ? Comment éradiquer la mauvaise gestion et les détournements de fonds qui se répètent sans cesse ? » énumère l'opposant. Il demande, par ailleurs, d'aborder les « graves problèmes liés aux droits de l'homme et à la justice ». Enfin, ajoute Fayulu, « il est impératif » d'engager des discussions sérieuses sur les réformes institutionnelles, notamment électorales pour s'assurer que les prochaines élections soient crédibles, transparentes, impartiales et apaisées. (RFI)

Nord-Kivu : retours spontanés des 383 000 déplacés dans leurs villages (OCHA), du territoire de Rutshuru, entre mars et juillet 2024. Un notable de Rutshuru parle cependant d'obstacles auxquels font face ces personnes pour accéder à leurs champs agricoles. « Notre crainte, c'est la décision du M23 qui interdit à la population d'aller aux champs de Kashali, Gasahero et Kasinyidiro.... »

Kongo-Central : la Synergie des syndicats des enseignants annonce le boycott de la rentrée scolaire. Elle conditionne la reprise des cours à la réalisation de la promesse du Gouvernement de payer 100 000 FC (35 USD) complémentaires aux enseignants. Cette décision a été prise à l'issue de l'assemblée de restitution des contenus des assises tenues à Bibua à Kinshasa. **Rentrée scolaire incertaine dans une partie de Lubero sous menace des**

rebelles ADF et M23. En effet, tous les villages se sont vidés de leurs habitants. Le président de la société civile locale, plaide pour une forte pression militaire dans cette région. Selon lui, l'ennemi est en train de gagner l'espace, de villages en village et brûle les biens de la paisible population. **L'intersyndicale de l'éducation appelle tous les enseignants à la reprise des cours ce lundi.** Cet appel a été lancé samedi dernier à Kinshasa, au cours de l'assemblée générale de restitution des travaux de la commission paritaire avec le gouvernement, tenus au quartier Bibwa, clôturés le 30 août dernier. Pour le président et porte-parole de l'intersyndicale de l'éducation nationale, la recommandation pour une rentrée et une année scolaire apaisée se justifie par les avancées et les acquis issus de la commission paritaire : "Sa carrière est sécurisée comme celle de fonctionnaire de l'Etat, avec les avantages légaux après la mort ou la mise en retraite", D'après lui, le banc syndical a par ailleurs accepté le réajustement salarial de 100 000 FC (35 USD) par enseignant, payables en deux tranches. **Haut-Katanga : le syndicat des écoles catholiques et protestantes boycotte la rentrée scolaire.** Ces enseignants catholiques et protestants du Haut-Katanga justifient leur décision par la non-prise en compte de leurs revendications par le gouvernement congolais. Cette mesure qui entre en vigueur ce mardi, un jour après la reprise des cours, voudrait, selon l'esprit de cette déclaration, pousser le gouvernement à chercher un financement extrabudgétaire. Tout en restant ouvert, le Syeco conditionne la reprise des cours dans le secteur public en RDC par le paiement d'au moins 500 USD à chaque enseignant, y compris le respect des différents accords conclus.

Acacia Bandubola appelle le gouvernement à prendre des mesures pour protéger les terres sous occupation du M23 et de l'armée rwandaise. La ministre congolaise des affaires foncières, Acacia Bandubola a, lors de la dernière réunion du conseil des ministres, appelé le gouvernement à prendre des mesures conservatoires dans les zones occupées par les groupes armés, notamment le M23 et l'armée rwandaise. Ces mesures, selon elle, visent notamment à affirmer les attributs exclusifs de l'Etat en matière de propriété foncière, de gestion et d'attribution des terres, protéger le patrimoine et immobilier de l'Etat, protéger le patrimoine foncier et immobilier des particuliers, des populations rurales et communautés locales en déplacement dans toutes les zones occupées, garantir les droits régulièrement acquis et enregistrés contre toute forme de spoliation et surseoir à la mise en œuvre de certaines dispositions de la loi n°73-021 du 20 juillet 1973 portant régime général des biens, régime immobilier et régime des sûretés telle que modifiée et complétée par la Loi n°80-008 du 18 juillet 1980, a rapporté Patrick Muyaya, porte-parole du gouvernement, dans son compte-rendu. (Actualité.CD)

Lundi 2 septembre.

Kinshasa : tentative d'évasion à la prison centrale de Makala. Des coups de feu ont été entendus pendant plusieurs heures ce lundi 2 septembre dans la prison centrale de Makala à Kinshasa. Des détenus ont tenté de quitter leurs cellules. Et les forces de l'ordre ont fait usage des armes à feu pour étouffer cette tentative. Selon le porte-parole du Gouvernement, il s'agit d'une tentative d'évasion à la prison centrale de Makala. « Les services de sécurité sont sur place pour restaurer l'ordre et la sécurité. La population kinoise est invitée à ne pas paniquer ». **Plusieurs morts et blessés, rapporte la Fondation Bill Clinton pour la paix.** « C'est depuis 2 heures du matin que nous avons entendu des coups de feu, on a tiré des balles réelles sur beaucoup de gens qui sont décédés. Les prisonniers ont même creusé un trou pour s'évader. Bien que l'accès à la prison soit actuellement interdit, mais selon des témoins sur place, ce matin, ils ont vu beaucoup de corps dans les jeeps, les véhicules militaires, des corps qu'on a amenés, certains à l'hôpital Sana et d'autres à l'hôpital Maman Yemo ». La Fondation Bill Clinton pour la paix rapporte également que la directrice adjointe de la prison de Makala est arrêtée, son titulaire n'étant pas de service pour des raisons de santé.

La coopération bilatérale et le partenariat commercial au cœur des échanges entre Félix Tshisekedi et Xi Jinping ce lundi à Beijing. Le chef de l'Etat congolais a réitéré sa volonté d'étendre le partenariat entre la Chine et la RDC aux secteurs de l'agriculture, des énergies renouvelables et surtout de l'industrialisation à travers la transformation locale des richesses minières de la RDC. Il est arrivé dimanche 1er septembre en Chine, pour prendre part à la 9e édition du Forum sur la coopération Chine-Afrique (FOCAC) qui va se tenir du 4 au 6 septembre 2024. Le FOCAC est une plateforme favorisant les relations entre l'Afrique et la Chine. 54 Etats africains prennent part à ces assises. La Chine est le premier partenaire commercial de la RDC, rappelle la Présidence.

La société civile de Nyiragongo appelle à la générosité en faveur des élèves déplacés. En effet, de nombreux parents, y compris des parents déplacés déclarent être dans l'incapacité d'offrir à leurs enfants des fournitures scolaires, faute des moyens financiers. A cela s'ajoute la difficulté de trouver une place pour inscrire leurs enfants dans des écoles publiques. Ces dernières sont saturées à la suite de la gratuité. **Kongolo : la Synergie des syndicats des enseignants décrète un mouvement de grève sèche dès ce lundi.** Elle accuse le Gouvernement de n'avoir pas respecté ses engagements pris avec le banc syndical. Cette synergie des syndicats réclame notamment un salaire

d'au moins 500 USD par enseignant. La Synergie des enseignants du Congo demande aux parents de garder leurs enfants à la maison jusqu'à nouvel ordre.

Ituri : 10 morts dans une fusillade à Nizi centre, dans le territoire de Djugu, dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre. Des hommes armés identifiés comme des miliciens du groupe armé "Zaire" ont attaqué un bar où se trouvait le chef de la chefferie de Mambisa, Juga Krilo, ainsi que d'autres civils. Les assaillants, en état d'ivresse, ont tiré à bout portant sur les personnes présentes, tuant cinq d'entre elles, y compris le chef de la chefferie. Alors que les Fardc tentaient d'intervenir après avoir entendu les coups de feu, les miliciens ont tendu une embuscade aux soldats. Cinq militaires ont été abattus dans cette embuscade, et les miliciens se sont emparés de leurs armes.

La famille de Chérubin Okende réclame la réouverture de l'enquête sur sa mort. La famille du député Chérubin Okende, un opposant politique retrouvé mort le 14 juillet 2023 à Kinshasa, persiste à remettre en cause la conclusion officielle de l'enquête sur les circonstances de sa disparition. Alors que la justice congolaise avait statué sur un suicide, la famille ainsi que l'opposition politique continuent de dénoncer un assassinat, soutenant que cette thèse est corroborée par des informations divulguées dans une note attribuée à l'Agence nationale des Renseignements (ANR), largement relayée par les médias locaux et internationaux. Cette note démentie par les autorités liait le renseignement militaire et des proches du président Tshisekedi au meurtre. Face à cette situation, la famille Okende envisage désormais de porter l'affaire devant les juridictions internationales. La loi permet ce recours en cas de défaillance de la justice nationale : « La loi dit que tant que l'exécution nationale fait défaut, nous avons la latitude de nous tourner vers la juridiction internationale. » (RFI)

Nord-Kivu : inhumation de 200 corps des déplacés de guerre au cimetière du GENOCOST, au Nord-Kivu dans le territoire de Nyiragongo. Deux cents corps de personnes déplacées, ayant trouvé la mort dernièrement, les unes à la suite de famine, les autres de maladies et d'autres encore d'actes de criminalité dans les sites de déplacés, avaient été gardés jusque-là dans différentes morgues à travers la ville de Goma. Une cérémonie des derniers hommages à la mémoire de ces personnes mortes dans diverses circonstances s'est tenue au stade de l'Unité de Goma, où ces corps sont exposés. Ensuite ces corps seront enterrés en début d'après-midi au cimetière du GENOCOST à Kibati.

L'opposant Seth Kikuni détenu à l'ANR. L'ex-candidat à la présidentielle 2018, Seth Kikuni, a été appréhendé et « détenu arbitrairement » ce 2 septembre par des agents de l'Agence nationale de renseignement. Les raisons de son arrestation n'ont pas été indiquées. Mais celle-ci est intervenue quelques heures après qu'il a posté un tweet dans lequel il réfute la thèse de la tentative d'évasion meurtrière, survenue à la prison centrale de Makala/Kinshasa. « Des massacres de trop qui ressemblent beaucoup plus à une série d'exécution des citoyens devant bénéficier d'une protection spéciale de l'Etat. Wazalendo à Goma, Kilwa, Lwilu, et maintenant Makala. Inacceptable ! », écrit l'opposant.

Mardi 3 septembre.

Kinshasa : 129 morts à la suite de la tentative d'évasion à la prison de Makala. Ce bilan provisoire est livré à la suite d'une réunion de crise avec les responsables des services de défense et de sécurité, animée par le ministre de l'Intérieur : « 129 morts, dont 24 par balles après sommation, les autres victimes étant décédées par bousculade ou étouffement. On dénombre également 59 blessés pris en charge par le Gouvernement, ainsi que quelques cas de femmes violées ». Sur le plan matériel : incendie du bâtiment administratif, du greffe, de l'infirmerie et de dépôts des vivres. La situation est redevenue calme à la prison et les enquêtes se poursuivent.

Réactions politiques et sociales. L'opposition exprime une profonde indignation. L'opposant Martin Fayulu a condamné, selon ses mots, « l'assassinat brutal des prisonniers » à la prison de Makala et réclame une enquête exhaustive pour que les responsables soient traduits en justice. Le directeur de cabinet de Moïse Katumbi partage cette indignation, déclarant : « Quelle que soit la cause du drame, rien ne peut justifier ce nouveau massacre. » Les critiques proviennent aussi de la société civile. Prince Epenge, porte-parole de la coalition d'opposition Lamuka, considère que le bilan officiel est largement sous-évalué. Selon lui, « l'événement tragique à Makala est inacceptable. Le bilan est probablement plus lourd que ce que le gouvernement avance. Nous exigeons une enquête indépendante pour établir les responsabilités et éviter de futurs carnages ». Hervé Diakiese, porte-parole d'Ensemble pour la République, exprime son inquiétude face à la violence perpétrée contre des civils désarmés et la tendance à minimiser les dégâts. « Nous sommes indignés, extrêmement inquiets par la désinvolture et la facilité avec laquelle aujourd'hui, on tire sur des civils désarmés, et surtout la tentative de déni et des recherches à minorer l'étendue des dégâts. [...], je n'ai aucune raison en l'état d'accorder un début de crédibilité au bilan des autorités officielles. Rostin Manketa Nkwahata, directeur exécutif de l'ONG La Voix des sans-voix, exprime également son choc. « La prison, censée être l'endroit le plus sécurisé, a été le lieu d'un carnage. Nous exigeons des éclaircissements sur les origines des violences et appelons à une enquête mixte impliquant des défenseurs des droits

humains ». À noter que la prison centrale de Makala, est conçue pour accueillir 1 500 détenus, mais elle en abrite plus de 15 000 personnes. Les conditions carcérales y sont régulièrement dénoncées. (RFI)

Prison de Makala : La Belgique appelle à la transparence après la mort de 129 détenus. L'ambassadrice de la Belgique en RDC a exprimé cette attente avec clarté : « Nous attendons les résultats de l'enquête annoncée qui doit faire toute la lumière sur ces événements et établir les responsabilités. » Le massacre a eu lieu dans la nuit de dimanche à lundi, lorsque des prisonniers ont été attaqués dans des circonstances encore floues. L'ampleur de la tuerie et les conditions dans lesquelles elle s'est produite soulèvent de nombreuses questions concernant la sécurité et les droits de l'homme au sein des établissements pénitentiaires en RDC. Les autorités belges ont manifesté une vive inquiétude face à la brutalité de cet incident, demandant une enquête approfondie. Elles souhaitent des éclaircissements sur les causes et les circonstances de la tuerie, ainsi que sur les éventuelles responsabilités des autorités pénitentiaires et des forces de sécurité impliquées. L'enquête, actuellement menée par les autorités congolaises, vise à déterminer les circonstances précises de l'attaque et à identifier les éventuelles défaillances ayant permis un tel carnage. Les familles des victimes, soutenues par des organisations de défense des droits de l'homme, réclament également des réponses et une transparence totale concernant les résultats de cette enquête. La communauté internationale, surveille de près cette situation, espérant que justice sera rendue aux victimes et que des mesures seront prises pour prévenir de telles tragédies à l'avenir. La RDC est sous une pression croissante pour répondre aux préoccupations internationales et démontrer son engagement envers les droits de l'homme et la justice. (L'Interview.CD)

Plusieurs écoles publiques de Beni n'ont pas repris les cours le 2 septembre. Les enseignants de ces établissements ne se sont pas présentés, bien que les élèves aient répondu à l'appel. Les enseignants disent avoir suivi le mot d'ordre de boycott de l'Intersyndical des enseignants de Beni. En revanche, dans les écoles privées, la rentrée s'est déroulée normalement. Enseignants et élèves étaient au rendez-vous et les cours ont repris comme prévu. **Tanganyika : pas de rentrée scolaire dans les écoles publiques de Kalemie et celles d'autres territoires.** Les enseignants ont suivi le mot d'ordre de la grève décrété par le banc syndical, demandant au gouvernement de respecter ses engagements.

Lancement des travaux de la commission Gouvernement-banc syndical de l'ESU pour évaluer le niveau des engagements. Pour la ministre de l'ESU, ces travaux visent à évaluer le niveau des engagements et proposer des pistes de solutions pour les engagements non encore pris. Elle a salué la volonté ferme de tous les partenaires de son secteur à ces échanges pour aboutir à des conditions sociales adaptées au bon travail. Les travaux lancés regroupent plus de 200 participants.

400 violations des droits de l'homme et 1487 victimes enregistrées en juillet. C'est une des principales tendances que publie le Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme pour le seul mois de juillet de l'année en cours. Dans son communiqué, le BCNUDH met en cause des groupes armés opérant dans l'Est du pays, des éléments des Fardc et de la police nationale. Les tendances du BCNUDH font état de 767 hommes, 140 femmes, 80 personnes de genre et âge inconnus, 55 garçons, 40 filles et un enfant de genre inconnu, victimes des violations des droits humains. Soit une augmentation de 20 % du nombre de violations et d'atteintes documentées par rapport au mois de juin 2024 au cours duquel on a compté plus de 300 cas. Les membres de groupes armés ont, attaqué les populations civiles dans les territoires de Beni, Masisi, Lubero, Mambasa et Djugu, entraînant ainsi de graves violations et atteintes aux droits de l'homme. Dans les provinces en conflit, le Bureau a documenté 340 violations et atteintes aux droits de l'homme; ce qui représente une augmentation de 15% par rapport au mois précédent où il y a eu plus 200. Il souligne aussi des cas de viol suivis d'exécution des victimes et enlèvements.

Mercredi 4 septembre.

Est de la RDC : « La clé de la solution au conflit est dans les mains des Congolais », a affirmé Berlanga Martinez, l'ambassadeur de l'Union européenne accrédité en RDC, à l'issue de l'audience que lui a accordée le gouverneur militaire du Nord-Kivu. « L'UE actuellement investit plus de 100 millions d'euros chaque année dans la province du Nord-Kivu pour aider la population, en particulier les déplacés. Mais cela ne suffit pas, l'ampleur du problème dépasse aussi l'assistance qu'on peut apporter. Je peux comprendre qu'il y ait un certain sentiment d'impuissance émergée à cause de la durée de ce conflit et des difficultés. Evidemment vous pouvez compter sur l'engagement de l'UE comme on l'a fait depuis plusieurs décennies ». C'est sa 5^e visite officielle à Goma, depuis sa prise de fonctions.

Procès tentative de coup d'Etat : le verdict attendu le 13 septembre. Mardi 3 septembre à la prison militaire de Ndolo, le tribunal militaire a pris l'affaire en délibéré et clos définitivement les débats. C'était au terme des plaidoiries des avocats de la défense et de la réplique du ministère public qui a reconduit son réquisitoire. Toute la

défense a plaidé non coupable et pour l'acquittement des prévenus. Le ministère public avait requis, le 27 août, la peine capitale contre 50 de 51 prévenus, auteurs du coup d'Etat étouffé du 19 mai dernier.

Masisi : timide rentrée scolaire dans les zones sous occupation du M23, alors qu'au chef-lieu du territoire de Masisi, les quelques écoles qui sont fonctionnelles sont envahies par plusieurs milliers d'enfants (des classes avec 120 écoliers) en particulier, issus des familles des déplacés internes. Il faut noter une rentrée timide dans les zones Katalé, Lushebere, Masisi-centre et aussi autour de Nyabiondo. Le rapporteur de la société civile dit avoir constaté la même chose dans les secteurs d'Osso Banyungu et Katoyi où la rentrée scolaire est effective mais timide. Plusieurs parents n'ont pas eu la possibilité de payer les fournitures scolaires pour leurs enfants. **Beni : certains parents dénoncent l'imposition d'achat des uniformes et fournitures scolaires dans des écoles.** Ils plaident ainsi pour l'intervention du Gouvernement pour que cesse cette pratique. Le chef de la sous-Division de l'EPST Beni, confirme que les parents sont libres d'acheter les fournitures scolaires et les uniformes sur le marché de leur choix. Il met en garde les établissements scolaires qui ne respecteront pas cette directive. Selon lui, imposer l'achat des fournitures scolaires et d'uniformes dans les écoles publiques est formellement interdit.

Kasaï-Central : forage d'eau et fontaines construits pour les retournés de l'Angola de Tshilumba. Le Haut-commissariat pour les réfugiés (HCR), à travers son partenaire l'Association pour le développement social et sauvegarde de l'environnement (ADSSE), a construit un forage d'eau et quelques fontaines pour les retournés d'Angola installés à Tshilumba. Tout en saluant la construction en cours d'un hôpital et d'une école par d'autres partenaires, le point focal de ces retournés ayant fui la guerre de Kamuina Nsapu, plaide pour l'augmentation du nombre de forages d'eau afin de répondre aux besoins d'autres familles des retournés.

Maniema : l'hôpital général de Kalima dotée d'une morgue. C'est pour la première que cet hôpital général de Kalima va bénéficier d'une morgue. Sa capacité est de quatre corps. A ces deux frigos mortuaires, s'ajoute un lot des médicaments que l'autorité provinciale a remis aux médecins-directeurs de ces deux structures médicales. Ce lot tombe à point nommé pour combler un besoin encore ressenti dans l'hôpital de Kalima, a confié Dr Shabani. Cependant, ce lot ne suffit pas pour combler les besoins de cet hôpital.

La RDC rompt le contrat de production des cartes d'identité biométriques. Selon le directeur général de l'Office national d'identification de la population (ONIP), ce contrat résilié aurait permis au fournisseur français de biométrie IDEMIA de mettre en place un registre d'état civil et d'imprimer des cartes d'identité par le biais d'une société intermédiaire : AFRITECH. L'IGF avait interrompu la poursuite de la prestation de la société AFRITECH/IDEMIA, partenaire de l'ONIP, à la suite d'irrégularités constatées dans le contrat.

Kisangani : le frais d'indemnisation des victimes va passer de 200 à 2000 USD. Le coordonnateur ad interim du Fonds de réparation des indemnisations des victimes des activités illicites de l'Ouganda en RDC (FRIVAO) a précisé que chaque victime certifiée, recevra la somme de 2000 USD au lieu de 300 à 400 USD que lui remettait le comité sortant. Il a indiqué que ceux qui en avaient déjà reçu auront droit à un complément pour atteindre les 2000 USD tel que décidé par le ministre de la Justice et Garde des sceaux, lors de son dernier passage à Kisangani. Ce processus va se poursuivre en attendant la nomination de nouveaux animateurs de cet établissement public.

Prison de Makala : le BCNUDH appelle à des poursuites contre les auteurs des violations des droits humains. Dans le cadre de son mandat, le Bureau Conjoint des Nations Unies aux droits de l'homme (BCNUDH) a affirmé sa disponibilité à fournir toute l'assistance nécessaire lorsque celle-ci aura été formellement requise par les autorités judiciaires. Le BCNUDH a également prié les autorités de prendre des mesures urgentes en vue d'assurer une prise en charge holistique des victimes des violations des droits humains y compris de violences sexuelles en accordant une attention particulière à ceux et à celles qui sont dans une plus grande vulnérabilité. **La surpopulation carcérale justifie le nombre élevé des morts dans la prison de Makala (ONG).** William Wenga de Human Rescue DRC, estime que ce qui s'est passé constitue « un crime d'Etat ». « Parmi ces gens, il y a ceux qui avaient déjà purgé leurs peines. Mais à cause d'une administration pénitentiaire lente, ils sont restés retenus injustement. A cela s'ajoute les cas des innocents qui n'ont jamais bénéficié d'un procès. Voilà pourquoi il y a la surpopulation dans cette prison centrale de Makala ». Il plaide pour une enquête internationale qui ferait la lumière sur ce drame pour que les auteurs soient sanctionnés. **Incidents à la prison de Makala : l'APC alerte sur la tentative d'assassinat de Jean-Marc Kabund.** Face à cette situation ténébreuse et chaotique qui constitue un crime odieux, le parti politique Alliance pour le changement met en garde le régime de Félix Tshisekedi sur toute tentative d'élimination physique de l'honorable Jean-Marc Kabund, incarcéré injustement depuis plus de deux ans à la prison centrale de Makala ». Le parti a estimé que l'ancien premier vice-président de l'Assemblée nationale est victime d'injustice et recommande sa libération immédiate et sa condition.

Jeudi 5 septembre.

Prison de Makala : Judith Suminwa rassure sur la poursuite du processus de désengorgement. « Il faut voir comment on va continuer le processus de désengorgement en respectant la procédure ». La cheffe du Gouvernement a également assuré que la cuisine de la prison centrale a repris du service, après quelques heures d'interruption due à ces incidents. Elle a échangé avec des femmes victimes de viols et les a assurées d'une prise en charge rapide du Gouvernement. Judith Suminwa a en outre rappelé la mise en place d'une commission pour permettre au parquet déterminer ce qui s'est réellement passé dans la nuit du 1^{er} au 2 septembre dans cette prison.

La Cenco appelle la justice à renforcer le respect des droits humains et des procédures d'arrestation. Cette recommandation est contenue dans le message des évêques intitulé « la vie humaine est sacrée » et publié mercredi 4 septembre, à la suite de la tentative d'évasion à la prison de Makala, événement ayant provoqué la mort d'au moins 129 personnes, selon le bilan officiel. Tout en rappelant un certain nombre de drames qui ont coûté la vie à plusieurs Congolais en l'espace d'une année, la Cenco indique qu'il est déplorable de devoir compter chaque jour des morts à la suite des attaques et bavures des Forces de l'ordre et de sécurité d'une part et de la négligence des services de l'Etat de l'autre. Les prélats catholiques recommandent à la justice d'engager résolument des poursuites à l'endroit des auteurs d'actes de violations des droits de l'homme à travers le pays. Ils invitent également les uns et les autres à promouvoir la culture de la non-violence et du respect de la vie humaine. *Des enquêtes sans suite.* La Cenco exprime son amertume en constatant que cette série d'événements malheureux est suivie d'une léthargie dans les enquêtes affichée par les autorités politico administratives et militaires « qui frise l'abandon du peuple à lui-même ». La Cenco invite, en outre, les instances judiciaires compétentes d'engager résolument des poursuites judiciaires à l'endroit des auteurs d'actes de violations des droits humains sur l'ensemble du territoire national et de les déférer devant leurs juges naturels », indique le document.

Constant Mutamba : « Chaque semaine, des magistrats envoient des détenus à Makala sans tenir compte de sa capacité d'accueil ». Le ministre de la Justice et Garde des sceaux, appelle les magistrats, qu'il accuse d'envoyer les détenus à la prison centrale de Makala, à tenir compte de la capacité d'accueil de cette maison carcérale. Il a promis des sanctions contre, les saboteurs des actions du Chef de l'Etat, qui font sortir clandestinement des prisonniers de Makala : « A chaque fois que j'ai désengorgé la prison, ils [les magistrats] ont envoyé le double [de détenus] ».

L'Union européenne s'engage à appuyer la réforme de la sécurité et de la justice en Ituri. Selon son ambassadeur en RDC, en séjour en Ituri, l'appui de son organisation sera plus basé sur la dotation de certains équipements et infrastructures à la police et à l'armée. La province de l'Ituri est une priorité pour l'Union européenne et celle-ci s'est engagée à appuyer les efforts de la restauration de l'autorité de l'Etat. Par la même occasion, il interpelle la conscience des Ituriens et Ituriennes, face à la montée des violences sexuelles dont les femmes sont victimes dans cette province, à la suite de l'activisme des groupes armés dans les territoires de Djugu, Mahagi, Irumu et Mambasa.

Le BAC interpelle le Gouvernement sur la qualité de l'enseignement en RDC. Pour Jean-Marie Ntantu Mey, promoteur et expert en matière d'éducation, le Gouvernement doit revoir les conditions de l'enseignement qu'il qualifie de déplorables et toutes les conséquences qui en découlent sur l'éducation des enfants. Il affirme que la gratuité de l'enseignement de base étant un devoir constitutionnel de l'Etat, le gouvernement doit mettre en place des moyens nécessaires et assurer la bonne rémunération des enseignants pour améliorer la qualité de l'éducation. « L'on doit aussi respecter les normes requises pour une classe dont le nombre d'élèves ne peut dépasser quarante-cinq ou cinquante élèves par local. Mais nous constatons que la gratuite amène beaucoup d'écoles publiques à avoir des classes pléthoriques ». Pour lui, « le gouvernement ne peut demander aux enseignants de se contenter du peu, pendant que certains dirigeants politiques se la coulent douce jusqu'à même détourner de grosses sommes d'argent » Et de s'interroger : « Combien de membres du gouvernement ont leurs enfants dans ces écoles dont ils vantent la gratuité? Le gouvernement doit, pensons-nous, faire tout pour que tous les enfants soient dans les mêmes conditions. Que les enfants des autorités, des charpentiers, des menuisiers, des enseignants soient dans les mêmes conditions ».

La RDC reçoit près de 100.000 doses du vaccin contre Mpox, de la Commission européenne. «Ce lot de vaccins est actuellement approuvé pour les adultes. Nous sommes en train d'attendre l'arrivée des autres vaccins qui sont spécifiquement pour les enfants de tout âge » Selon la planification, 100.000 autres doses de vaccins viendront s'ajouter au premier lot, samedi prochain. Ainsi, au total, 200.000 doses devront être réparties dans les provinces prioritairement touchées par l'épidémie de la Mpox.

Tentative d'évasion à la prison de Makala : des détenus comparaissent devant le tribunal militaire de Kinshasa-Ngaliema. Les prévenus sont pour viol et incendie volontaire. Etant déjà condamnés et en train de purger

leur peine, ils encourent d'autres peines avec circonstances aggravantes, s'ils venaient d'être reconnus coupables. Par ailleurs, le consortium des ONG des droits de l'homme demande au Gouvernement de décréter un deuil national en mémoire de tous les morts de cette prison, la démission, à défaut la révocation, du ministre de l'Intérieur, du vice-ministre de la Justice, du commandant provincial de la police ville de Kinshasa, pour négligence dans la sécurité et protection des pensionnaires de Makala. Pendant ce temps, le directeur de la prison, qui se trouve officiellement en soins depuis un mois, est introuvable, selon des sources pénitentiaires.

Vendredi 6 septembre.

Pékin et Kinshasa s'accordent sur la modernisation du secteur agricole en RDC. Cet accord a été signé en marge du Forum économique RDC-Chine, à Beijing. Pour Wang Wentao, ministre chinois du Commerce extérieur, le développement d'une Zone Économique Spéciale chinoise en RDC est utile pour substituer les importations et satisfaire le marché congolais et régional. Pékin et Kinshasa ont également décidé de l'introduction de la recherche appliquée et la technologie de production des semences en vue de limiter sensiblement les importations dans le secteur agroalimentaire. Le ministre du Commerce extérieur de la RDC, Julien Paluku a expliqué avoir voulu que le pays puisse migrer vers le secteur agricole : « Nous avons voulu qu'au-delà du secteur minier, que nous puissions migrer vers le secteur agricole. Pour la raison, que la RDC a une population de 100 millions d'habitant qu'il faut nourrir chaque année ». Les 2 chefs d'Etat ont décidé que la transformation des produits miniers se passe sur place en RDC de manière à créer des richesses et faire en sorte que ces minerais bénéficient au budget de la RDC et de la population.

33 pêcheurs abattus et 56 autres blessés en 9 mois sur le lac Kivu, en pleine activité de pêche nocturne. Lors de la dernière réunion du Conseil de sécurité provincial, le Directeur de la DGM a accepté de doter 2 canots rapides aux services de sécurité sur le lac Kivu pour protéger les pêcheurs. Pour sa part, le président des pêcheurs sur le lac Kivu a demandé aux autorités militaires et policières d'instruire leurs unités des forces marines à cesser les tracasseries envers ses membres.

Nord-Kivu : début des discussions sur la démarcation de la frontière RDC-Ouganda. A ce jour, seulement 16 bornes y démarquent les limites entre les deux pays, laissant place à la persistance des conflits frontaliers. D'où la nécessité de définir des actions concrètes, selon l'expert du ministère congolais de l'Intérieur. Le chef de la délégation des experts ougandais, qui ne reconnaît pas les multiples conflits des limites entre les deux pays, affirme que cette opération de démarcation est plutôt préventive : « Il n'y a pas de conflit et nous n'avons jamais été en guerre avec la RDC mais nous sommes là pour nous rassurer que s'il y aurait quelques mésententes transfrontalières, que cela soit adressé pour l'avantage des deux pays ». La majeure partie de la ligne frontière concernée par l'actuel projet de démarcation est située dans l'est de la zone occupée actuellement par la rébellion du M23 soutenue par le Rwanda.

Bunia : les acteurs de 5 provinces échangent dans la protection des enfants dans les zones affectées par les conflits armés. Au cours de ces assises organisées par la section de la protection de l'enfant de la Monusco, les participants venus de cinq provinces de l'Est de l'Est de la RDC vont mettre en place des stratégies efficaces pour améliorer la situation des enfants dans les zones en conflit. Ils analysent aussi les contextes d'ensemble sur la situation de recrutement et l'utilisation des enfants dans les forces et groupes armés dans chacune des provinces concernées. La Monusco, partenaire clé du Gouvernement dans ce secteur de protection de l'enfant promet d'apporter son appui aux acteurs qui interviennent dans la lutte contre l'utilisation des enfants dans les forces et groupes armés.

Sous quelles conditions la loi autorise-t-elle l'avortement en RDC ? Le directeur chef des affaires juridiques au ministère du Genre, a rappelé que depuis 2008, la RDC comme plusieurs autres pays du continent noir, a déjà ratifié et publié dans son journal officiel, le protocole de Maputo, un instrument juridique relatif à la protection des droits des femmes en Afrique. Dans son article 14, ce protocole oblige les Etats partis, à protéger les femmes en leur assurant un avortement médicalisé en cas d'une grosse issue d'une agression sexuelle, d'un viol, en cas d'inceste, ou lorsque la grossesse met en danger la santé physique ou mentale de la mère ou du fœtus. Maitre Arthur Matengo note que selon l'esprit ce protocole, seules les femmes qui se retrouvent dans l'un ou l'autre cas, peuvent se rendre auprès d'un prestataire de santé formé et certifié afin de suivre des soins complets d'avortement sécurisé, pour des grossesses allant jusqu'à de trois mois. Les personnes habilitées à administrer les soins complets d'avortement, les sages-femmes, les médecins et les infirmiers formés et qui travaillent dans des centres de santé publiques connus, agréés et répertoriés au niveau de différentes zones de santé. Le directeur chef des affaires juridiques au ministère du Genre a également noté que le protocole de Matuto autorise aussi l'avortement des filles mineurs tombées enceintes lors d'un viol, d'une agression ou d'une union incestueuse. Dans ce cas précis, elles doivent se faire accompagner par un adulte pour bénéficier des soins d'avortement.

La province de Tanganyika dotée d'une école de formation de la police. 150 policiers y sont formés sur les techniques et la notion de police de proximité. Cette formation dispensée aux policiers venus des territoires de Nyunzu et Kongolo va se dérouler pendant 6 mois. Elle dispose de 4 dortoirs avec chacun 37 lits superposés, des douches et des toilettes pour une capacité d'accueil de 600 policiers. Ce centre est pourvu d'un réfectoire, six salles de classe, un centre de santé, un forage avec un château d'eau d'une capacité de 20 000 litres.

Rougeole : 81 928 enfants vaccinés en 2 mois dans les zones de santé de la Tshopo et de Banalia, par Médecins sans frontières (MSF). Plus de 5000 autres âgés de 6 à 23 mois et 790 femmes ont été récupérés en vaccination de routine dans les mêmes entités sanitaires. Ces interventions sont couplées au dépistage et à la prise en charge des enfants souffrant de la malnutrition aiguë et sévère. A ce sujet, au moins 371 enfants qui en souffrent dans les zones de santé de Banalia et de la Tshopo ont bénéficié de soins appropriés.

Restitution des biens culturels de la RDC par la Belgique : la Ministre Yolande Elebe a échangé avec les experts de l'Africa Museum. Elle a exprimé son engagement à surmonter les obstacles de recherche et à établir des accords techniques; un signe d'espoir pour la préservation du patrimoine congolais. Elle a proposé plusieurs initiatives pour faciliter la restitution, notamment la création d'un comité mixte de recherche et de coordination entre la RDC et la Belgique, et a également insisté sur l'importance de la transparence et de la collaboration entre les deux pays pour surmonter les défis logistiques et administratifs. Fermement décidée à avancer dans ce dossier crucial, la patronne du secteur culturel congolais a proposé son soutien actif. Son initiative est saluée comme un pas déterminant vers la réparation historique et culturelle. La restitution des objets d'art congolais par la Belgique est une question délicate et profondément enracinée dans l'histoire coloniale. En février 2022, la Belgique a remis à la RDC un inventaire détaillé de plus de 84 000 objets ethnographiques et organologiques, marquant une avancée significative dans ce processus. Ce geste s'était inscrit dans une volonté de réconciliation et de reconnaissance des injustices du passé. Nicolas Nikis, archéologue au Musée de Tervuren, a rappelé l'importance de ce rapatriement soulignant que la collaboration entre experts belges et congolais ouvre la voie à des solutions innovantes pour la restitution et la valorisation de ce patrimoine inestimable. **(Actualité.CD)**

Samedi 7 septembre.

Accord militaire RDC-Chine : Modernisation des forces armées congolaises. Cet accord englobe plusieurs domaines clés, notamment la formation militaire, l'échange d'expertise et la fourniture d'équipements militaires. L'objectif principal est d'améliorer la préparation opérationnelle des Fardc, confrontées à d'importants défis sécuritaires, particulièrement dans la région instable des Grands Lacs. Outre l'aspect formation, la modernisation de l'arsenal militaire de la RDC sera également une priorité, grâce à la fourniture d'équipements de pointe. Ce partenariat vient renforcer les relations déjà étroites entre les deux nations, qui collaborent dans d'autres secteurs stratégiques tels que les infrastructures et les mines. En parallèle, le Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumière, est arrivé à Beijing pour participer au dialogue ministériel Chine-Afrique de l'Est, qui se tiendra du 9 au 10 septembre 2024. Ce dialogue, placé sous le thème "Construire une nouvelle plateforme de coopération en matière d'application de la loi et une communauté de destin partagé sécuritaire entre la Chine et l'Afrique de l'Est", vise à renforcer la sécurité et la coopération régionale entre la Chine et les pays africains. Lors de la cérémonie d'ouverture du Forum, le Président Félix Tshisekedi avait réitéré sa gratitude envers la Chine pour son soutien constant, notamment au sein du Conseil de sécurité des Nations Unies, en vue de préserver la souveraineté et la stabilité de la RDC. Le président Tshisekedi a également abordé, avec son homologue chinois Xi Jinping, les perspectives de renforcement de la coopération bilatérale dans les domaines commercial et diplomatique, témoignant de l'importance de ce partenariat stratégique pour l'avenir de la RDC. **(RFI)**

Goma : un collectif d'avocats dénonce l'arrestation des déplacés sans pièces d'identité. Sans pièces d'identité, ces déplacés ont été accusés d'être des collaborateurs des rebelles. Avec les animateurs de la société civile, ces avocats ont réussi à obtenir la liberté de plusieurs déplacés : « A Goma et dans le territoire de Nyiragongo, nous avons eu à identifier 256 cas d'arrestation dans l'intervalle de sept mois, et essentiellement 187 personnes qui ont été libérées par l'intervention des différentes parties prenantes. Au-delà de ça, nous avons enregistré des cas d'arrestation dans le territoire de Lubero, les villes de Beni et Butembo, qui constituaient un nombre important de personnes victimes ». Maître Bisika ajoute que l'assistance judiciaire est gratuite pour les victimes. Il encourage les chefs de camp à identifier les déplacés dépourvus de papiers, afin de faciliter les démarches administratives d'obtention d'une attestation de perte des pièces en attendant la délivrance de cartes d'identité.

Beni : 200 morts et plus de 2 000 maisons détruites à la suite des pluies diluviennes à Watalinga, dans le territoire de Beni (Nord-Kivu). Trois groupements de cette entité sont isolés du reste du monde. « La situation actuelle est très catastrophique. Au niveau des ménages, les gens ne savent pas où dormir. Notre route qui relie les

trois groupements est impraticable à cause des ponts emportés par les eaux. Actuellement, les gens ne savent même pas comment cultiver leurs champs. La situation humanitaire est très compliquée pour l'instant à la suite de cette catastrophe".

2^{ème} Salon de l'agriculture à Kasumbalesa : promouvoir la production interne pour rompre avec la dépendance envers la Zambie. Organisée par la Fédération des entreprises du Congo (FEC), s'est clôturée vendredi 6 septembre à Kasumbalesa (Haut-Katanga). L'objectif de ce forum agricole était de chercher une alternative à la dépendance de la ville de Kasumbalesa envers la Zambie. Pendant deux jours, les participants ont réfléchi sur le thème : «Mécanisation agricole et transformation agro-alimentaire, deux leviers pour le développement de Kasumbalesa ». « L'objectif ici est de promouvoir l'agriculture. Nous voudrions, comme la ville dépend totalement de la Zambie, communiquer avec la population et les commerçants pour que les gens s'investissent dans l'agriculture ».

Tanganyika : la SNEL déterminée à desservir la population, malgré la vétusté de la centrale de Bendera. Les pannes sont devenues récurrentes au niveau de cette centrale. La dernière panne en date a plongé la ville de Kalemie et ses environs dans le noir pendant dix jours. Cependant, le chef de division en charge de la production et du transport de l'électricité à Bendera, rassure la population que la SNEL est déterminée à desservir la population en énergie électrique à travers une maintenance préventive et curative de cette centrale. Le projet de réhabilitation, modernisation et extension de la centrale de Bendera est en cours. Il est exécuté par l'entreprise Malta Forrest.

Ituri : au moins 1 051 enfants sortis des groupes armés en 9 mois, sur plus de 7 000 enregistrés dans les territoires de Djugu, Irumu et Mambasa (Ituri). Parmi eux, il y a des soldats de rang, des cuisiniers, des espions, des porteurs de munitions, des esclaves sexuels et autres. Selon des sources concordantes, ces enfants sont aussi le plus souvent initiés au fétichisme. La conseillère du gouverneur de l'Ituri en charge de la jeunesse, Irène Vaweka, a signalé des avancées significatives qui, selon lui, nécessitent encore un appui des partenaires et des sensibilisations des leaders communautaires pour libérer tous les autres enfants encore au sein des groupes armés en province.

Justice en RDC : la société civile soutien la décision de "n'envoyer en prison que des condamnés", et non plus des simples suspects ou prévenus. La société civile a encouragé la décision du ministre de la Justice de n'envoyer désormais en prison que des condamnés en justice. Le coordonnateur de cette structure a également invité les Congolais à soutenir la démarche du Gouvernement en place.

Kinshasa : encore un ultimatum de 15 jours pour les tenanciers des terrasses, garages, containers et Kiosques de dégager les voies publiques. De nouveau, la ville de Kinshasa veut s'employer pour libérer les voies publiques encombrées de la capitale. Cette mesure, qui intervient après celle prise par l'ancien vice-gouverneur de la ville et tant d'autres les années antérieures, rentre dans le cadre de l'opération coup de poing "Kinshasa ezo bonga" (Kinshasa vers son développement), lancée à la mi-août par le gouverneur Daniel Bumba, dans la commune de Limite. Qui vise à assainir la capitale, classée parmi les plus sales d'Afrique. Partout à Kinshasa, presque toutes les voies publiques sont traversées, en majorité, par des terrasses, des kiosques et des cabines téléphoniques. Dans les communes de Bandalungwa, Kalamu, Barumbu, pour ne citer qu'elles, font le frais de la prolifération des bars et terrasses, installés sur la voie publique, jouant la musique à tue-tête. (Actualité.CD)

Dimanche 8 septembre.

Mpox : 600 millions de dollars pour financer la riposte en Afrique. Ce budget couvrira la période de septembre 2024 à février 2025. Selon la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique, ce plan représente une étape cruciale dans la coordination des efforts pour soutenir les pays en renforçant l'expertise, en mobilisant les ressources et en développant les capacités nécessaires pour stopper rapidement et efficacement la propagation du Mpox. « En nous unissant, nous pouvons accomplir davantage, et notre force collective nous mènera plus loin, en veillant à ce que les communautés et les individus soient protégés contre la menace de ce virus », a-t-elle poursuivi. Le plan inclut des mesures visant à améliorer la surveillance, la détection en laboratoire, la gestion des cas, la prévention et le contrôle des infections, ainsi que la vaccination. Il met également l'accent sur la communication des risques, l'engagement communautaire, et la recherche et l'innovation.

Kwango : libération de 15 détenus pour désengorger la prison de Kenge. Cette décision a été prise sur instruction du ministre de la Justice et garde des sceaux, dans le but de désengorger cette maison carcérale. La prison centrale de Kenge, initialement construite pour accueillir 50 détenus, est actuellement surpeuplée. Avec cette libération, le nombre de détenus est passé de 313 à 273. Depuis le début de cette initiative, 38 prisonniers ont été libérés.

Lubero : les écoles primaires surpeuplées à cause de l'afflux de déplacés. Au Nord-Kivu, la responsable de la sous-division de l'Enseignement primaire, secondaire et technique souligne l'urgence de dédoubler les salles de classe pour alléger la charge des enseignants, car cette surpopulation risque de compromettre la qualité de l'enseignement. Elle appelle à l'intervention du gouvernement et de ses partenaires pour résoudre ce problème. Elle insiste également sur le besoin urgent de matériel pédagogique, précisant que la simple construction de nouvelles salles ne suffira pas. Des équipements tels que des systèmes de sonorisation pourraient temporairement aider les enseignants à mieux gérer les classes surpeuplées, d'après cette responsable du système éducatif à Lubero.

Butembo : clôture du symposium de la paix avec un engagement fort de la jeunesse. Ce forum a rassemblé une centaine de participants, dont des autorités politico-administratives, militaires, policières, sanitaires, ainsi que des représentants de la société civile et de la jeunesse des villes de Beni-Butembo et des territoires de Beni et Lubero. Ensemble, ils ont discuté de la responsabilité des jeunes dans la lutte contre l'insécurité. Les participants se sont engagés à sensibiliser leurs communautés au "vivre-ensemble" et à la non-violence. Le président du parlement des jeunes a déclaré : "Ça nous pousse à reconnaître que nous, jeunes, sommes appelés à faire la paix chez nous et éviter d'être la cible de la manipulation des personnes qui visent leurs propres intérêts. Nous allons conscientiser d'autres jeunes pour leur sensibiliser de se méfier de la manipulation et d'éviter l'adhésion dans des mouvements insurrectionnels qui déstabilisent notre région."

Mpox : l'OMS offre 14 tonnes d'équipements médicaux à la RDC. Ces fournitures comprennent des équipements de protection individuelle, des tentes, des traitements et d'autres fournitures médicales. Selon l'OMS, elles sont suffisantes pour couvrir les soins cliniques de 16 800 personnes pendant 3 mois. Il s'agit d'une première livraison, d'une valeur d'1 million USD. D'autres livraisons sont annoncées dans les semaines prochaines. La RDC connaît de multiples flambées de Mpox, dues à différentes souches du virus. La flambée actuelle dans l'est est causée par un nouveau variant du clade I, appelé clade Ib, qui se propage d'une personne à une autre, notamment par voie sexuelle.

L'UNILU, l'ULB et l'UMONS renforcent leur partenariat. L'Université de Lubumbashi (UNILU) a renouvelé sa coopération privilégiée avec l'Université libre de Bruxelles (ULB) et signé une convention de coopération avec l'Université de Mons (UMONS) en Belgique. Pour le recteur de l'Université de Lubumbashi, ce partenariat revêt une importance capitale. Son institution s'inspire du modèle de ces autres universités, notamment dans la conception de l'université et société, de l'organisation de certains enseignements et facultés. Il a évoqué le cas de la proposition de créer la faculté de l'interprétariat ou le département de notariats à la faculté de droit. Pour le recteur de l'UMONS, les universités ne doivent pas travailler en vase clos. Il faut privilégier les échanges d'expériences car la science est universelle et son impact sociétal est capital. Il faut une fertilisation des connaissances entre les uns et les autres.

Kinshasa parmi les villes les plus polluées au monde. Le 7 septembre, c'est la journée internationale de « l'air pur pour un ciel bleu », célébrée par l'ONU. Parmi les villes dont l'air est le plus pollué au monde figure Kinshasa. La ville de Kinshasa compte, en moyenne, un taux de PM 2.5 (particules fines présentes dans l'air et qui sont nocives pour la santé), dix fois supérieur au seuil de qualité de l'air recommandé par l'Organisation mondiale de la santé (OMS).

Le climatologue Jean-Pierre Ndjibu évoque les principales causes qui font que Kinshasa soit aussi polluée : « Vous avez une très grande ville avec plus de 15 millions d'habitants qui vivent complètement en promiscuité et c'est ce qui fait que la ville produit énormément de déchets. C'est la quantité des déchets qui fait que les avenues, les rivières et les rues deviennent des dépotoirs publics, c'est l'une des premières causes et c'est la plus importante car, au moment de la décomposition, les éléments sont importés dans l'atmosphère et constituent des particules en suspension ». « La deuxième cause fondamentale, ce sont les véhicules très polluants et qui circulent souvent avec du carburant qui n'est pas un carburant propre. Nous avons également le charbon de bois. Il y a une grande quantité de consommation de bois, une énergie qui produit également du dioxyde de carbone. Et en dehors de cela, il y a les industries qui sont à Kinshasa et qui produisent aussi énormément de particules en suspension. Avec le mouvement des masses d'air et tout cela remis dans l'atmosphère, la qualité de l'air devient très problématique. » (RFI)

Lundi 9 septembre.

Retour au calme à la prison centrale de Bunia. Le calme est revenu ce dimanche 8 septembre à la prison centrale de Bunia (Ituri), au lendemain du soulèvement des détenus qui, d'après des sources locales, réclamaient leur ration alimentaire. Des détenus sont montés sur la toiture de la prison, en jetant des projectiles aux gardiens et scandant des chansons de révolte. Les militaires commis à la garde de cette maison pénitentiaire ont tiré des coups de sommation pour les disperser. Le porte-parole de l'armée en Ituri, pense plutôt qu'il s'agissait d'une manipulation des détenus pour les inciter à s'évader.

Tanganyika : suspension de la grève des enseignants. Le porte-parole de l'Intersyndicale des enseignants du Tanganyika, confirme la reprise des activités scolaires dès ce lundi 9 septembre après une semaine de grève sèche. Il a également expliqué que cette suspension est due au fait que certains enseignants commencent déjà à percevoir leur « prime de gratuité » à travers le pays. Ceci était l'une des revendications des enseignants ayant enclenché la grève.

Les mouvements de grève se radicalisent dans plusieurs coins de la RDC. Dans la province éducationnelle Nord Kivu 2 (Nord-Kivu), le porte-parole de cette organisation syndicale, explique les raisons de leur démarche : « De toutes les promesses du gouvernement, rien n'est fait jusque-là. Après analyse, les enseignants ont décidé de radicaliser leur mouvement de grève ». À **Goma**, chef-lieu de la province du Nord Kivu, la grève se poursuit dans la plupart des écoles publiques. Le chef de la sous-division de l'EPST Karimbi 1 menace même de remplacer les enseignants grévistes. Situation similaire au **Kongo Central**. « Le Gouvernement reste immobile quant à sa promesse de paiement, et les enseignants restent chez eux jusqu'à ce que les promesses soient concrètement réalisées ». Prise en charge des enseignants à **Bukavu**. La grève se poursuit. Des parents du Lycée Chirezi, une école conventionnée catholique de la place, ont décidé de reprendre la prise en charge des enseignants pour assurer la continuité de l'éducation de leurs enfants. Pas de reprise de cours au **Kwilu**, où ils ont décidé de ne pas reprendre les cours. En revanche, à **Kananga** (Kasai-Central) et à **Bunia** (Ituri), la grève décrétée n'est pas vraiment ressentie alors qu'à **Kalemie** (Tanganyika), les cours ont repris ce lundi dans la plupart des écoles conventionnées catholiques. **Les écoles toujours fermées à Basoko, une semaine après la rentrée de classes.** Les enseignants exigent d'abord le paiement de leurs salaires du mois d'août dernier et la prime dite « de gratuité » avant d'envisager de reprendre les activités scolaires. Ils accusent la Caritas diocésaine de Kisangani d'être responsable de cette situation. Cette agence locale de développement est chargée de faire parvenir aux enseignants leur paie qu'elle reçoit du Gouvernement. La Caritas diocésaine, elle, dit avoir déjà expliqué aux enseignants à maintes reprises qu'elle n'y est pour rien dans ce retard de paiement. « Le retard ce n'est pas nous, qui retenons le salaire des enseignants. Le problème de retard c'est au niveau du Gouvernement central... » Même si le salaire attendu du mois d'août leur était payé, les enseignants de Basoko déclarent qu'ils ne pourront reprendre les cours qu'après avoir touché aussi la prime complémentaire promise par le Gouvernement.

Démarcation de la frontière RDC- Ouganda : la commission mixte boucle sa feuille de route. Cette démarcation concerne notamment les 71 kms de la limite frontière partant du Mont Sabinyo jusqu'à aux limites entre le parc de Bwindi en Ouganda et la réserve naturelle de Sarambwe, en RDC. Il s'agit d'une ligne frontière située dans la partie Est du territoire de Rutshuru. Les conclusions de cette réunion de trois jours vont être soumises à la validation des chefs d'Etats des deux pays, avant toute exécution du projet.

Violents combats entre M23 et combattants Wazalendo ce lundi à Masisi. Les rebelles du M23/RDF auraient repris leurs attaques contre les groupes armés dans la zone, après d'autres combats presque toute la journée, la veille, entre les mêmes belligérants dans cette partie du groupement Bashali Kaembe. Cette rébellion soutenue par le Rwanda attaquerait ce lundi en représailles aux lourdes pertes qu'elle a subies lors des affrontements de dimanche. Depuis le 1er septembre, des combats parfois sporadiques opposent les rebelles du M23 aux différents groupes armés, notamment autour de Kibirizi, dans la chefferie de Bwito, en territoire de Rutshuru, ainsi que dans les deux groupements de la chefferie des Bashali du territoire de Masisi. Plusieurs témoignages font état d'un renforcement des positions des rebelles en hommes et armements dans ces zones.

Environ 62 000 déplacés en détresse à Bagata. « Depuis mi-mai de l'année 2024, ces déplacés sont en train de souffrir énormément. Ils n'ont pas accès à l'eau potable, aux soins de santé, à l'éducation surtout les enfants à l'âge de scolarité bien sûr, à la nourriture, ils n'ont vraiment rien", a plaidé le point focal de l'ONG Cause rurale. Selon lui, ces personnes n'ont même pas d'articles ménagers essentiels, parce que dans leur fuite, elles avaient tout abandonné, même leurs champs. Il demande au Gouvernement de trouver une solution à cette situation est catastrophique.

Les ONG réclament un accès à la prison de Makala pour soigner les détenues violées lors des incidents. Une semaine après le bain de sang à Makala, le bilan humain est encore incertain. Les autorités parlent toujours de 129 détenus morts. Le nombre est également tristement haut en ce qui concerne les femmes détenues violées. Les autorités avancent le chiffre de 156 viols, sur plus de 300 femmes que comprend la prison. Un chiffre invérifiable, indiquent les ONG de défense des droits des femmes. « Les femmes ont été violées dans l'endroit le plus sécurisé. C'est au-delà de l'entendement ». L'organisation Fille et femme en action pour la promotion, la protection et la défense des droits humains, réclame un accès à la prison de Makala pour venir en aide aux victimes : « Toute femme a des droits. Qu'elles aient commis une infraction ou pas (...). Ces femmes, qui n'étaient pas encore devant leur juge, ont été violées.» Plus que de l'aide juridique, l'ONG « demande l'accès, car ces femmes doivent porter plainte », et aussi l'ONG veut apporter des soins aux victimes, qu'elles estiment délaissées, les autorités refusant

toujours tout accès aux membres de la société civile. « Elles ont besoin de soins appropriés. La prise en charge (médicale) doit se faire sous deux heures. Mais lorsqu'il y a un dépassement de délai, on s'attend à beaucoup de choses : les maladies sexuellement transmissibles, les grossesses non désirées. C'est inadmissible ! » Les autorités ont commencé à entendre vendredi 6 septembre les détenus accusés de viols, cela en audience foraine. (RFI)

Encore dix otages sauvés des mains des ADF à Beni, lors des patrouilles de combat menées dimanche 8 septembre près de la rivière Asefu, dans le territoire de Beni (Nord-Kivu). Lors de l'opération de sauvetage, deux femmes ont été blessées pendant « la violente confrontation » avec les assaillants. « Ces femmes ont été évacuées par la voie aérienne vers l'hôpital militaire de Muhoti pour recevoir les soins spécialisés », explique le lieutenant-colonel Mak Hazukay. Outre ces femmes qui sont prises en charge, il y a également des enfants sortis de la brousse avec des signes de malnutrition. « Ils reçoivent les soins de la part de l'équipe médicale des partenaires de l'armée ougandaise UPDF », précise le porte-parole de l'armée à Beni. C'est la énième sortie des ex-otages dans la brousse. La semaine dernière, neuf autres ex-otages ont été libérés par les deux armées à l'est de la localité de Biakato et le long des rivières Samboko et Ituri. La libération avait eu lieu lors d'une patrouille de combat. (Actualité.CD)

Mardi 10 septembre.

Nord-Kivu: les syndicalistes s'opposent à la décision de remplacer les enseignants grévistes. Quelques responsables de l'Enseignement primaire, secondaire et technique au Nord-Kivu menacent de faire remplacer les enseignants grévistes par de nouvelles unités. Ces responsables mettent en garde les enseignants grévistes qui refusent de rejoindre leurs postes de travail depuis la rentrée des classes le 2 septembre. En réaction, le secrétaire provincial de la Fosynat-Nord-Kivu, affirme qu'ils ne se laisseront pas intimider: La grève est constitutionnelle et il appartient au Gouvernement d'honorer ses promesses en améliorant les conditions de vie des enseignants, affirme-t-il. Les grévistes menacent à leur tour de traduire le sous-proved en justice. Pour le directeur de la province éducationnelle Nord-Kivu 1, demande aux enseignants de revenir à leur bon sens et de reprendre le chemin de l'école.

Maniema : le diocèse de Kasongo alerte sur la disparition depuis un mois de 3 abbés. Les abbés portés disparus sont : Stanislas Kingombe, Symphorien Kasuku, et Joseph Mubaka. Mgr Placide Lubamba a lancé un avis de recherche et demande à toute personne qui détiendrait des informations précises concernant ces prêtres de les faire connaître au plus vite. Ces trois prêtres sont attendus au diocèse au plus tard le samedi 5 octobre prochain.

Butembo : l'auditeur militaire de garnison ferme 4 cachots illégaux, des services de renseignements militaires des Fardc dans cette ville. Cette action répond aux plaintes croissantes de la population, et marque un tournant dans la lutte contre les abus liés à l'insécurité créée par des militaires à Butembo. Selon l'auditeur de garnison de Butembo, les officiers de police judiciaire doivent se concentrer uniquement sur les affaires touchant aux renseignements militaires ou à la sécurité nationale, et laisser de côté les questions de droit commun. Le Réseau pour les droits de l'homme (REDHO), basé à Butembo, a exprimé son soutien total à cette décision. La prochaine étape consistera à traquer les militaires et agents non autorisés qui opèrent sous couvert des renseignements militaires à Butembo.

Kwilu : des produits agricoles bloqués à Idiofa faute de routes (société civile). « Les routes de desserte agricole n'existent plus. Les véhicules n'y passent plus. Il y a des enfants âgés de plus de cinq ans qui n'ont jamais vu un véhicule. Il y en a qui le voient pour la première fois, ils fuient, ils ont peur et disent : ça c'est quelle machine ça ! », a témoigné le président de la société civile d'Idiofa. Il a également déploré le mauvais état de la route principale qui relie le chef-lieu de ce territoire à la ville de Kikwit en allant vers Kinshasa. Le président de la société civile d'Idiofa a en outre plaidé auprès du gouvernement central pour la réhabilitation de ces routes d'intérêt économique capital.

Services de maternité en RDC : des ONG féminines plaident pour la formation du personnel soignant. Une centaine de femmes, de différentes ONG féminines ont participé à la 2e édition du forum des organisations féminines de la société civile. Ces assises avaient pour objectif de réfléchir sur des mécanismes à mettre en place afin de renforcer leur contribution et accompagner le Gouvernement dans l'amélioration des politiques publiques en faveur des femmes et des filles en RDC. Les participantes ont salué l'initiative du Gouvernement sur la gratuité de la maternité, qui permet aux femmes de donner la vie sans se soucier du paiement des factures. Elles ont cependant souligné la nécessité de former le personnel soignant dans les hôpitaux publics, tant au niveau national que rural. Selon ces femmes, la qualité du personnel soignant dans certains coins du pays laisse à désirer ; ce qui constitue un danger permanent pour les femmes enceintes. Ces organisations féminines de la RDC ont également tablé sur la question relative à la gratuité de l'enseignement, qui permet aux filles d'être scolarisées au même titre que les

garçons. Mais, elles ont recommandé à l'État congolais de construire des écoles publiques pour faire face à l'afflux des élèves.

Mpox : les Etats-Unis offrent 50 000 doses de vaccin à la RDC. L'ambassadrice des Etats-Unis à Kinshasa a réaffirmé la détermination des USA à soutenir la RDC et à collaborer avec les partenaires internationaux pour mettre fin à l'épidémie actuelle et protéger la santé et la vie des habitants de la région. Selon elle, le soutien des États-Unis en faveur de la lutte contre la Mpox en RDC s'inscrit dans le cadre d'un partenariat sanitaire de plusieurs décennies qui a vu les deux pays coopérer dans la lutte contre une série de maladies mortelles telles que la malaria, la tuberculose, le VIH et l'ébola.

« **Il faut une vraie commission d'enquête après le carnage de Makala** ». Selon les autorités, le nombre de morts serait passé de 129 à 131. "Ridicule", Pour de nombreux observateurs. Plusieurs sources font état de plus de 1 500 morts en se basant sur les statistiques d'occupation du centre de détention publiées par l'établissement lui-même. Lors du conseil des ministres du 9 septembre, la Première ministre Judith Suminwa a énoncé une série de mesures pour rétablir l'ordre et la sécurité à Makala avant d'évoquer la mise sur pied "d'une commission interservices chargée d'enquêter sur ces événements". Des déclarations qui ne convainquent pas certains opposants, dont Franck Diongo, ancien proche d'Etienne Tshisekedi, président du Mouvement lumumbiste Progressif (MLP) qui a obtenu cet été le statut de réfugié politique en Belgique après avoir été arrêté et torturé par les membres du service de renseignement militaire de la Demiap, dirigé par le général Christian Ndaywell, un homme de nationalité belge contre lequel plusieurs plaintes ont été introduites en Belgique. « Madame Suminwa parle d'une commission interservices ! De qui se moque-t-on ? On est face à un carnage dans une prison en plein centre de la capitale et on nous annonce une commission a minima alors qu'il y a eu 2 000 morts. Le gouvernement n'a même pas présenté ses condoléances aux familles », tonne M. Diongo. Franck Diongo plaide pour la mise sur pied d'une "vraie commission indépendante, impartiale et neutre. Le peuple congolais voit les massacres se multiplier sans que les responsables ne soient jamais sanctionnés. On ne peut pas avoir confiance dans une commission interservices, même si on y adjoint le BCNUDH." Il prône donc la présence de représentants des Églises catholique et protestante "qui représentent la grande majorité des Congolais". Il invite aussi des ONG internationales comme Human Rights Watch ou Amnesty International "qui ont l'habitude de travailler sur des questions difficiles dans des contextes hostiles", sans oublier l'opposition parlementaire. "On doit connaître toute la vérité. On doit savoir qui a déclenché ce massacre et pourquoi" (**La Libre Afrique**)

Mercredi 11 septembre.

La guerre paralyse l'élevage et l'agriculture au Nord-Kivu. La présence des groupes armés et les conflits fonciers permanents dans le territoire de Lubero (Nord-Kivu), impactent négativement les activités des agriculteurs et éleveurs locaux, ont affirmé des agriculteurs de ce coin du pays. De nombreux fermiers ont fermé leurs pâturages à Lubero. Tout comme certains agriculteurs ont également abandonné leurs zones agricoles, à cause de l'insécurité qui y prévaut. Certains fermiers, qui résistent et ayant décidé de rester dans la zone, sont soumis au paiement de taxes illégales des groupes armés.

Mpox : le Nord-Kivu doté de 5 tonnes de médicaments et kits de prévention. Le Gouvernement central a doté, mardi 10 septembre, la province du Nord-Kivu de 5 tonnes de médicaments et kits de prévention de l'épidémie de Mpox. Ceci répond à un besoin urgent pour cette province où 8 des 34 zones de santé sont touchées par le Mpox.

Beni : le Gouvernement appelé à soutenir des projets des associations féminines, en vue de l'autonomisation des femmes de ce coin du pays. Plusieurs activités de ces structures sont en berne à la suite des difficultés financières qu'elles connaissent sur le terrain et du manque de matériel. Dans ces contrées, les pâtisseries, les champs collectifs, les ateliers de tissage de nattes et autres projets entrepris par les associations féminines sont en désuétude, faute d'accompagnement technique et financier. Certains projets ont même dû fermer, par manque de soutien.

Pweto : plaidoyer pour la réhabilitation des routes d'évacuation des produits agricoles vers Lubumbashi.

Le principal centre de consommation est la ville de Lubumbashi. Cependant, les routes de desserte agricole sont en dégradation très avancée. La conséquence est que les produits agricoles pourrissent. Certains agriculteurs qui perdent le fruit de leur labeur se découragent, renseigne l'agronome du secteur de Moero : « La production est bonne mais ça décourage quand même du fait que vous cultivez beaucoup, mais pour évacuer c'est tout un problème ». Pour contourner cette difficulté, certains agriculteurs recourent aux barges pour atteindre Kasenga d'où ils transporteront leurs produits par véhicules pour rejoindre la ville de Lubumbashi. Ce qui n'est pas aisé.

Kinshasa : Oly Ilunga quitte la prison de Makala après 5 ans d'emprisonnement. La Cour de cassation avait condamné l'ancien ministre de la Santé publique, le 23 mars 2020, à 5 ans de travaux forcés, par pour malversation financière. Il lui avait été également interdit d'exercer des fonctions publiques et politiques au terme de sa peine.

Des acteurs miniers plaident pour le développement local du Grand Kivu. Les acteurs des entités territoriales décentralisées du Nord et Sud-Kivu présents au Forum de Bukavu soutiennent que le gros des ressources minières de l'ex-Kivu profite plus aux firmes étrangères. La plupart d'entre elles opèrent dans l'illégalité avec la complicité de certains décideurs politiques du pays. Pour freiner cette gabegie minière, toutes les parties prenantes conviennent de mener un plaidoyer pour faire en sorte que les produits miniers contribuent en priorité au développement de milieux de production. « Nous avons insisté sur la présence des acteurs des ETD (Entités territoriales décentralisées) parce que c'est au niveau des ETD que la redevance devrait contribuer réellement au développement local ».

En RDC, comment comprendre l'écart entre les potentiels en ressources naturelles et la pauvreté indésirable de la population ? Les statistiques révèlent que l'augmentation de cette production concerne le cuivre, le cobalt et le zinc qui proviennent exclusivement des provinces du Haut-Katanga et du Lualaba, au sud-est du pays. Cette augmentation est prouvée par les exportations et les ventes locales auprès d'autres entités. Mais la cherté de la vie et autres maux qui rongent le social de la population restent inchangés, car, la situation sur le terrain est toujours au rabais et ce contraste entre l'ampleur des richesses minérales de la RDC et la pauvreté de ses citoyens est saisissant. Ce qui corrobore avec les dernières estimations de la Banque mondiale qui situent le taux d'extrême pauvreté en RDC à 72%. Jean-Pierre Okenda, expert en ressources naturelles, s'interroge sur ce que font les autorités congolaises pour relever les défis car pour lui, le débat aujourd'hui ne devrait pas se baser sur l'augmentation de la production, mais plutôt sur le partage équitable des richesses pour arriver à changer la donne. C'est un véritable contraste saisissant entre cette pauvreté et la richesse immense dont dispose le pays en ressources naturelles et autres matières premières précieuses. Cette richesse, dit le Professeur Bilolo, est également l'une des causes des conflits interminables au pays. D'où, transformer cette malédiction des ressources naturelles en bénédiction constitue l'un des principaux défis que la RDC doit relever. Pour ce directeur scientifique de l'Institut Africain d'Études Prospectives, la situation sociale de la population congolaise est largement triste. Le pays est potentiellement riche, mais ses richesses ne sont pas mises dans les caisses sociales. **(Actualité.CD)**

Jeudi 12 septembre.

Mpox en Afrique : le HCR veut mobiliser 21,4 millions USD pour la prévention auprès des réfugiés, jusqu'à la fin 2024. Cet appel a été lancé le 11 septembre dans le but de soutenir près de 10 millions de personnes déplacées de force et de communautés hôtes dans 35 pays d'Afrique. Au moins 88 cas de la Mpox (Variole de singe) ont été signalés parmi les réfugiés en Afrique, dont 68 en RDC, le pays qui a enregistré le plus grand nombre de cas dans le monde. Des cas ont également été signalés parmi les réfugiés de la République du Congo et du Rwanda.

Goma : faute de reprise des cours, des enfants déplacés de plus en plus visibles dans les rues. Ces enfants s'adonnent à la mendicité. Cette situation est due à la grève déclenchée par les enseignants dans les écoles construites dans les sites des déplacés. Le président de ce site a fait savoir que, la semaine dernière, 5 parmi ces enfants étaient perdus dans la ville alors qu'ils déambulaient. Quatre ont été retrouvés, mais le cinquième est toujours porté disparu. Les responsables de ce site appellent le Gouvernement à trouver des solutions à la requête des enseignants grévistes qui exigent la majoration de leur salaire, afin que ces enfants puissent rentrer à l'école pour leur encadrement. **Beni : une ONG féminine alerte sur les conséquences de la grève des enseignants sur la jeune fille.** La coordonnatrice de l'organisation Femmes leaders pour les progrès de la jeune fille, regrette cette situation de grève qui constitue « un danger pour nos enfants, d'une manière particulière les jeunes filles. Parce qu'elles sont en train de déambuler çà et là sans rien faire. Elles peuvent aller avec une mauvaise compagnie, elles peuvent attraper même des grossesses ce qui aura comme conséquence l'abandon même des études ». Par ailleurs, demande aux parents de bien prendre soin des enfants à la maison au lieu de les laisser déambuler à travers la ville, au risque de tomber dans les antivaleurs.

Goma : les déplacés du site DGDA réclament du Gouvernement l'assistance en vivre. Ces déplacés ont manifesté. Ils exigent également du Gouvernement le retour dans leurs villages à la suite de plusieurs difficultés auxquelles ils font face dans leur site d'hébergement. Les éléments de la Police nationale congolaise, déployés sur ce lieu, ont réussi à calmer la tension et dissuader les déplacés à dégager la route. C'est la deuxième fois au cours de cette année que ces déplacés manifestent pour une revendication similaire.

Drame de Makala : l'ONG ACIDH propose le 2 septembre comme « Journée nationale d'humanisation des établissements pénitentiaires ». Le directeur de l'ONG Action contre l'impunité des droits humains, basée à

Lubumbashi, estime que le Gouvernement a failli dans sa mission de protection. Pour lui, cet événement devrait rester dans la mémoire collective en vue d'œuvrer à l'amélioration des conditions carcérales. « Décréter le 2 septembre de chaque année, journée nationale d'humanisation des établissements pénitenciers qui aura comme avantage de commémorer les morts de 2 septembre, de faire l'actualisation, l'évaluation de la mise en œuvre de la politique gouvernementale en matière carcérale », peut-on lire dans le communiqué de cette ONG. Elle recommande aussi que l'amélioration des conditions de détention carcérales soit inscrite comme une priorité dans la politique gouvernementale.

Les autorités avaient ignoré les alertes du directeur de la prison de Makala. Le directeur de la prison, Joseph Yusufu Maliki, a quitté Kinshasa deux semaines avant les événements de Makala pour se rendre à Paris, France, pour des soins médicaux. Son billet d'avion prévoit un retour à Kinshasa le 15 septembre. Ses proches estiment que ni sa suspension, ni la procédure de suspension en cours ne sont régulières car ce que les autorités congolaises qualifient de « tentative d'évasion » aurait pu être évité, avancent les proches du directeur. **SOS.** Pendant plus d'une année, ce fonctionnaire du ministère de la Justice a alerté la ministre de la Justice de l'époque, sur un risque d'implosion à Makala et d'un dispositif sécuritaire inadéquat. Mais il n'a eu aucune réponse favorable de sa hiérarchie. En mars 2023, la prison comptait 11 000 détenus et beaucoup mourraient de maladies contagieuses. Un mois après, c'est le médecin de la prison qui a alerté sur la promiscuité accrue. Dans un courrier, il y décrit des prisonniers entassés, dormant sur le sol ou dans les sanitaires. Des détenus devaient même parfois se relayer pour dormir, sans pouvoir bouger. En janvier 2024, alors que les effectifs passent à 14 000 prisonniers, le directeur lance un SOS et rappelle la ministre sur l'urgence de désengorger Makala par des libérations conditionnelles pour éviter « le pire ». Mais cela ne semble pas avoir été fait car en juillet dernier, 1 000 prisonniers se sont ajoutés à Makala. **(RFI)**

Maniema : le député Emedi Amuri alerte sur l'enclavement de Kabambare. « A Kabambare, la vie coûte très chère et cela est lié à l'impraticabilité des routes. Il n'y a pas des routes. Cette situation entrave le développement des activités agricoles et commerciales ». Il invite donc l'autorité provinciale à réhabiliter la route de Kabambare qui part de Kindu en passant par Kasongo jusqu'à Bukavu, qui alimente le territoire de Kabambare en divers produits.

Des combats entre M23 et VDP/Wazalendo autour de Bweremana. La situation est restée tendue, toute la journée de jeudi 12 septembre sur la ligne de front autour de Bweremana, dans le territoire de Masisi (Nord-Kivu). Les rebelles du M23 et les combattants Volontaires pour la Défense de la Patrie, VDP/Wazalendo se sont affrontés depuis 4 heures du matin autour de la colline Ndumba. A la suite de ces combats, les activités scolaires n'ont pas eu lieu toute la journée. A Minova, dans le territoire voisin de Kalehe (Sud-Kivu), au moins trois bombes larguées par les rebelles sont tombées dans les environs des positions de l'armée congolaise, sans faire de victimes civiles.

Vendredi 13 septembre.

Ituri : 16 décès en moins de deux mois dans le site des déplacés de Nyamusasi, localité située entre Kasenyi et Tchomia à 60 kms de Bunia. Plus de 8 500 personnes en majorité des femmes et des enfants y sont installés. Parmi les victimes se trouvent majoritairement des enfants décédés à la suite de la malnutrition. Ces personnes vulnérables qui ont fui les attaques armées dans les villages de Torgese, Nyamamba, Blukwa et Bule, vivent dans une précarité extrême et manquent de tout. Ils n'ont pas accès aux soins médicaux et manquent de nourriture. La dernière assistance alimentaire remonte à plus d'une année. A cause de ce manque de nourriture, au moins un cas de décès est enregistré tous les trois jours. Certaines femmes se livrent à la prostitution afin de procurer la nourriture leurs familles.

Tanganyika : 5 prisonniers de la prison centrale de Manono rattrapés après leur évasion. En juillet dernier, tous les détenus de la prison de Manono s'étaient évadés. La société civile avait alors avancé le bilan de près d'une centaine de personnes évadées, mais le Gouvernement n'a confirmé que l'évasion de soixante-dix détenus. Selon la société civile, cette évasion massive a plongé la cité de Manono dans un climat d'insécurité.

Une soixantaine de détenus de Makala jugés pour notamment vandalisme et viols durant la tentative d'évasion. Le procès s'est ouvert ce jeudi 5 septembre au sein même de la prison. Deux soldats et deux policiers sont sur le banc des accusés. Ce mercredi, le tribunal s'est penché sur des cas de viol des femmes détenues. Leur nombre n'est pas précisé, mais selon une victime, presque toutes les 320 femmes détenues de Makala ont été violées par des hommes venus d'autres pavillons. Le tribunal a identifié quatre mineures dans la dizaine de victimes qui ont accepté de comparaître. Aux victimes de viol, le gouvernement n'a fourni que deux pilules contre la grossesse et le VIH, mais aucune prise en charge psychologique pour le moment. De nombreux avocats de la défense dénoncent des « zones d'ombre » autour de l'implication présumée de certains accusés. En tout cas, les

parties civiles ont remporté une première bataille, celle de faire comparaître l'État congolais. Il pourrait être reconnu civilement responsable des actes pour ne pas avoir protégé les femmes détenues. (RFI)

“Félix Tshisekedi avait annoncé lui-même sa dérive autoritaire le 25 mai 2023 à Mbuji Mayi” “Onze jours après l’arrestation de Seth Kikuni nous sommes toujours sans nouvelle de notre client”, explique son avocat Maître Ramazani Shabani, contacté par La Libre ce jeudi en début d’après-midi. “Quand sa famille ou ses avocats se présentent devant le siège de l’Agence nationale de renseignement (ANR), ils sont repoussés sans ménagement et menacés d’arrestation”, poursuit-il. Seth Kikuni, homme d’affaires et homme politique, s’est présenté aux deux dernières élections présidentielles. Ces dernières semaines, avec d’autres opposants politiques et des membres de la société civile, il avait lancé des consultations pour la mise sur pied d’un cadre de concertation visant à réunir une large plateforme de l’opposition au régime de Félix Tshisekedi. Lundi 2 septembre, dans la foulée d’une étrange tentative d’évasion à la prison centrale de Makala qui a tourné au carnage, il avait posté un message sur “X” où il pointait du doigt la responsabilité du régime en place. Quelques minutes plus tard, son bureau était envahi par des forces de l’ordre. Seth Kikuni était arrêté, “sans mandat d’arrêt”, insiste un juriste congolais à la retraite, et transféré dans des bâtiments de l’ANR. “C’est tout ce que nous savons”, poursuit Me Ramazani. “Nous ne connaissons même pas le lieu exact où il est détenu. Les autorités ne répondent à aucune de nos sollicitations. Nous sommes en contact avec le Bureau de coordination des Nations unies pour les droits de l’homme et même eux n’obtiennent aucune réponse”. **Silence assourdissant.** Aujourd’hui, en République “démocratique” du Congo, l’enlèvement d’un acteur politique ne suscite pratiquement plus la moindre réaction des ONG et autres organisations de défense des droits humains. “Où sont Amnesty International ou Human Rights Watch ?”, s’interroge un homme politique qui préfère garder l’anonymat. L’homme a été plusieurs années, actif au sein de l’UDPS, le parti d’Etienne et Félix Tshisekedi. “Aujourd’hui, avec d’autres membres de la première heure, nous avons été mis sur des voies de garage. Je ne veux pas cautionner cette dérive du pouvoir. Je ne veux pas être complice des actes de ce régime, j’ai donc préféré prendre mes distances” poursuit-il en rappelant en substance les déclarations du candidat Tshisekedi en décembre 2018 et du président nouvellement élu en 2019. “Lors de la campagne de décembre 2018, dans une émission radio, il avait promis que s’il était élu, il n’y aurait plus de prisonnier politique. Je me souviens aussi d’un discours à Kisangani, lors de l’inauguration du pont de Lubaya en avril 2019. Félix Tshisekedi avait déclaré : “Nous vous avons promis la démocratie et l’État de droit. À la minute où je vous parle, les cachots où on détenait pour rien les gens, sont déjà fermés”. Un peu plus de cinq ans plus tard, les cachots des services de renseignement sont remplis d’opposants, de personnes qui ont osé se montrer critiques, d’activistes, hommes ou femmes”, poursuit-il. **Le discours de Mbuji Mayi.** “La dictature s’est installée au Congo. La peur est perceptible et le silence de la communauté internationale est assourdissant”, enchaîne un autre avocat qui évoque, lui, le discours du président Tshisekedi, le 25 mai 2023 au stade Kashala Bonzola de Mbuji Mayi, dans la province du Kasai-Oriental. Ce jour-là, sur les terres familiales, Félix Tshisekedi avait lancé, en évoquant son « amour du Congo » et l’héritage de son père : “je m’attaquerai sans hésitation, sans remords à tout Congolais qui mettrait en danger la sécurité et la stabilité de notre pays”, avant de poursuivre : “Peu importe ce qu’on en dira : violation des droits de l’homme, privation des libertés... je n’en démordrai pas parce que démocrate je suis, démocrate je resterai. Je n’ai aucune leçon à recevoir de qui que ce soit dans ces domaines.” Pour cet avocat, “Tshisekedi a annoncé la dérive autoritaire que nous vivons. On n’a pas lu cette déclaration sous le même prisme que certains services. Pour eux, cette déclaration a ressemblé à un chèque en blanc ». Cinq jours plus tard, le 30 mai 2023, sur l’aéroport de Kinshasa, le bras droit de Moïse Katumbi était enlevé en plein jour. Il restera dix mois détenus par les services du renseignement militaire. Le 13 juillet, le porte-parole du parti Ensemble était retrouvé sans vie dans sa voiture. L’homme a été torturé et abattu. “Un suicide”, selon la thèse officielle qui ne convainc personne. “Ce ne sont que deux exemples. Les massacres de civils, notamment au Katanga ou à Goma n’ébranleront personne. Les arrestations, les enlèvements, les disparitions se poursuivent et les tenants du pouvoir continuent de voyager et d’être accueillis aux quatre coins du monde comme si tout allait bien chez nous”. (La Libre Afrique)

Verdict du procès « tentative de coup d’État » : 37 personnes condamnées à mort. Sur les 51 prévenus, 37 ont été condamnés à la peine capitale, tandis que 14 ont été acquittés. Parmi les condamnés figurent six étrangers : trois Américains, ainsi que trois Congolais naturalisés, respectivement canadien, britannique et belge. L’expert militaire Jean-Jacques Wondo, naturalisé belge, est considéré par le tribunal comme le concepteur et auteur intellectuel de la « tentative de coup d’État », fait partie des condamnés. Les prévenus ont été reconnus coupables d’association de malfaiteurs, d’attentat et de terrorisme. Les avocats de la défense ont exprimé leur regret face aux lourdes peines retenues contre leurs clients, estimant que la peine capitale est considérée comme abolie par la Constitution. Ils ont annoncé leur intention de faire appel.

Samedi 14 septembre.

Un évêque catholique congolais invite les chefs religieux à jouer un rôle dans la réduction des combustibles fossiles. Les chefs religieux, a déclaré l’évêque auxiliaire de l’archidiocèse de Kisangani, ont une triple

responsabilité en aidant les gouvernements africains à mettre en œuvre le traité dont « l'objectif est de mettre fin à l'exploration et à l'expansion des combustibles fossiles et d'éliminer progressivement la production existante », conformément aux objectifs de l'Accord de Paris sur le climat, tout en soutenant « une transition juste vers les énergies renouvelables. » Mgr Ndjate a déclaré que « les responsables religieux devraient proclamer l'évangile de la création (LS62) avec un appel fort à l'écologie intégrale, en se concentrant sur la conversion des mentalités, des attitudes et des actions ». Il a exhorté les chefs religieux en Afrique à jouer leur rôle prophétique en dénonçant l'exploitation des ressources naturelles et ses conséquences. Mgr Ndjate a expliqué comment l'extraction non réglementée des ressources alimente les conflits et contribue à la souffrance humaine, citant la commémoration des victimes de la guerre en RDC comme un exemple des résultats tragiques de cette exploitation. (ACI Afrique)

Mgr Sikulu Paluku : « **Soyez de vrais ambassadeurs de la population auprès des autorités du pays** ». L'évêque du diocèse catholique de Butembo-Beni, (Nord-Kivu), au cours d'un échange avec le caucus des sénateurs originaires du Nord-Kivu, en vacances parlementaires dans la région de Beni-Butembo, a insisté sur le fait qu'au regard de la situation d'insécurité qui prévaut dans leur province, il est plus qu'important de remonter aux autorités du pays, la situation réelle de misère que vit la population. Il les a également appelés à travailler dans l'unité et la cohésion, en dépit du fait qu'ils appartiennent à différents regroupements politiques, afin que leurs voix soient entendues.

Rex Ntoma : « **A ce jour, il y a encore 10 000 enfants dans les groupes armés en RDC** », essentiellement dans 5 provinces : le Nord-Kivu et Sud-Kivu, le Maniema, l'Ituri et le Tanganyika. Cet expert en démobilisation à la coordination nationale du Programme de désarmement, démobilisation, réinsertion communautaire et stabilisation (P-DDRCS), l'a dit après sa participation à l'atelier sur le recrutement et l'utilisation des enfants par les groupes armés, qui s'est tenu à Bunia (Ituri).

Kinshasa : Seth Kikuni face à la justice. L'ancien candidat à la présidentielle de 2018 et président du parti politique « Piste pour l'émergence », Seth Kikuni a comparu vendredi 13 septembre dans la soirée devant le parquet près la Cour d'appel de Kinshasa Gombe. Il a été auditionné en présence de ses avocats. Son chargé de communication parle d'un acharnement contre le président de son parti et exige sa libération immédiate. Son arrestation était intervenue quelques heures après la publication d'une information sur son compte X (Twitter), en rapport avec l'évasion survenue à la prison centrale de Makala à Kinshasa, où il réfutait la thèse de la tentative d'évasion meurtrière avancée par les autorités.

L'électricité coupée à Mbuji-Mayi par les grévistes de l'ENERKA, l'entreprise Energie du Kasai, qui commercialise, à Mbuji-Mayi, le courant électrique produit par la centrale hydroélectrique de Tshiala. Ils réclament quatre mois de salaire auprès de l'entreprise Tchèque qui a signé le contrat de partenariat avec l'entreprise Enerka, pour la réhabilitation et la modernisation de la centrale hydroélectrique de Tshiala. A la suite de cet incident, le gouverneur intérimaire de cette province a discuté avec les syndicats des travailleurs pour trouver des solutions à leur revendication. Des négociations devraient se poursuivre avec toutes les parties prenantes, rapporte un syndicaliste. Entre temps, les autorités et les syndicats sensibilisent les grévistes à rétablir l'électricité dans la ville.

Maisons carcérales en RDC : le gouvernement conforté dans son ambition de construire de nouvelles prisons. Le vice-ministre de la Justice et Contentieux International a présenté lors de la treizième réunion du conseil des ministres tenue vendredi 13 septembre 2024 la situation générale des principaux établissements pénitentiaires de l'ensemble du pays. "Pour l'essentiel, l'état des lieux fait aboutir sur la nécessité d'une part de réhabiliter la quasi-totalité de ces établissements et d'autre part d'en construire d'autres afin d'assurer des meilleures conditions carcérales avec comme priorité le désengorgement de ces établissements qui sont pour la plupart surpeuplés. Ce qui conforte le gouvernement à poursuivre les efforts déployés dans le sens particulièrement les dégâts causés à la prison centrale de Makala où le gouvernement s'active à réhabiliter en urgence les pavillons endommagés ainsi que d'autres infrastructures" dit le compte rendu de la réunion lu par le porte-parole du gouvernement.

Beni : des parents dénoncent le concubinage des filles mineures avec des soldats, dans des camps militaires qui longent la route de l'aéroport national de Mavivi. L'âge de ces filles varie entre 13 et 16 ans. Certaines passent des nuits dans ces camps, d'autres s'y sont carrément installées, abandonnant l'école. Les autorités civiles locales qui confirment ces faits, demandent aux autorités militaires d'agir pour mettre fin à cette pratique qui met en péril la vie des enfants. Le porte-parole de l'armée dans la région de Beni, fait savoir que la hiérarchie militaire n'est pas au courant de cette situation. Par ailleurs, il estime que si la présence des filles mineures dans les camps militaires s'avérait, les responsabilités sont partagées avec les parents. Mais cet officier précise qu'en cas de plaintes officielles, la justice militaire diligentera immédiatement une enquête.

Dimanche 15 septembre.

Goma : 68 présumés criminels arrêtés, présentés à la presse. Cette présentation s'inscrit dans le cadre de l'opération "Safisha muji wa Goma" (Nettoyer la ville de Goma), visant à lutter contre l'insécurité dans la ville. Lors de cet événement, le maire de Goma a exhorté la population à lui faire confiance et à collaborer avec les autorités pour démanteler les réseaux criminels restants. Depuis quelques mois, chaque week-end, la mairie de Goma procède à la présentation de présumés bandits. Parmi ceux présentés le week-end dernier, 23 ont déjà été transférés par l'auditorat de garnison militaire du Nord-Kivu à la Prison Centrale de Munzenze pour purger leur peine.

Ituri : la population de Tchomia rassurée par les patrouilles des casques bleus et Fardc. La situation sécuritaire à Tchomia, chef-lieu de la chefferie de Bahema Banywagi, demeure fragile en raison de la présence de groupes armés locaux, notamment des miliciens de la Codeco et des groupes dits "d'auto-défense". Ces factions s'affrontent régulièrement avec les Fardc, détériorant la situation sécuritaire. Pour contrer la menace de ces groupes armés, la Monusco et les Fardc organisent des patrouilles diurnes et nocturnes dans la cité. Mais pour la population, la solution durable reste le rétablissement de la paix totale dans cette région.

Le député Willy Mishiki plaide pour l'intégration des Wazalendo dans les services de sécurité. Il a déclaré : « Nous pensons qu'il faut incorporer les Wazalendo dans les Fardc et la PNC, avoir un commandement unique, et là on ne va plus parler de Volontaires pour la défense de patrie. Mais on va parler des Fardc. Et cela va nous éviter les dérapages que nous connaissons aujourd'hui. L'avantage que les Wazalendo ont, c'est qu'ils sont déjà formés militairement, ils se battent pour conserver les terres de leurs ancêtres et ils ont résisté et tout ce qu'il faut maintenant c'est leur donner la formation accélérée de droit humanitaire international et des droits de l'homme, qui doivent être respectés. Aujourd'hui par exemple les Wazalendo ne sont pas payés, ils se font payer eux-mêmes à travers les jetons qu'ils récoltent. » Les Wazalendo (patriotes en swahili), également connus sous le nom de "Volontaires pour la défense de la patrie" (VDP), sont des combattants de groupes armés locaux qui soutiennent l'armée congolaise (FARDC) dans sa lutte contre le groupe rebelle M23, soutenu par l'armée rwandaise.

Les enseignants décident de poursuivre leur grève. La Synergie des syndicats des enseignants a décidé, samedi 14 septembre, de la poursuite de la grève jusqu'à la convocation des travaux de la politique nationale de rémunération. Les membres de cette structure ont levé cette option lors de leur Assemblée générale extraordinaire, tenue à Kinshasa.

Grève sèche du personnel de l'OVG, depuis le 13 septembre. Les agents de l'Observatoire volcanologique de Goma réclament leur prime spécifique, non payée depuis 9 mois par le ministère de la Recherche scientifique. Du coup, les volcanologues n'ont plus accès aux données de surveillance des volcans, notamment les volcans Nyiragongo et Nyamulagira. Le maire de Goma, demande au DG de l'OVG d'observer un service minimum ; en attendant une réponse favorable des autorités nationales. Il exhorte les grévistes à privilégier leurs devoirs et non leurs droits, bien que la grève soit reconnue dans la Constitution, afin d'éviter un éventuel incident lié aux volcans. Depuis le mois de mai dernier, les agents de l'OVG sont en grève partielle, avant d'observer depuis vendredi dernier une grève sèche.

Afrique: reprise des discussions entre la RDC et le Rwanda en Angola. Ces nouvelles discussions étaient annoncées pour le début de la semaine. Finalement, elles ont été repoussées de quelques jours. Le temps, selon une source sécuritaire, que les services de renseignements rwandais et congolais, réunis sous l'égide de l'Angola, peaufinent leur proposition d'accord. **Volonté du retrait des troupes de Kigali.** Ce plan secret, mais dont les contours ont fuité, évoquerait deux volets : le retrait des forces et la neutralisation du groupe armé FDLR. Un expert de la région reste dubitatif devant les détails révélés par la presse. « Ça ressemble à une nouvelle opération conjointe puisque le Rwanda pourrait être partie prenante du deuxième volet », explique-t-il. Officiellement, aucun des pays ne confirme que les échanges auront bien lieu autour de cette feuille de route pensée par les « maîtres espions ». Officieusement, une source congolaise concède que les services de renseignements accompagnent bien ces discussions et que l'objectif affiché de Kinshasa reste le retrait des troupes de Kigali. La durée de cette session d'échange à Luanda n'est pas précisée. « Ça pourrait prendre trois jours », ajoute un proche du dossier. (RFI)

Progression des exportations de la Chine vers la RDC avec une balance commerciale positive de plus de 14 milliards USD. Lors de la treizième réunion du conseil des ministres, tenue le 13 septembre 2024, le ministre du Commerce extérieur, Ja, a souligné que les présidents Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo et Xi Jinping, au forum Chine-Afrique, avaient exprimé le souhait de voir la coopération et les échanges entre les deux pays s'intensifier. Il a ajouté que des efforts significatifs avaient déjà été fournis. En effet, les exportations de la Chine vers la RDC ont enregistré une progression avec un taux annuel moyen de 36%, passant de 1,6 milliard USD en 2017 à 5,06 milliards USD en 2022. Pour l'année 2023, selon l'administration des douanes, les exportations de la Chine vers la RDC se sont élevées à 4,486 milliards USD, tandis que les importations en provenance de la RDC vers la Chine ont

atteint 18,754 milliards USD, générant ainsi une balance commerciale positive de 14,268 milliards USD. Le ministre a également salué la décision prise par le président Tshisekedi, annoncée lors du conseil des ministres extraordinaire du lundi 9 septembre, de créer une Task Force chargée de préparer un plan pour permettre à la RDC d'accéder aux 50 milliards USD annoncés par le président Xi Jinping. Le Forum Chine-Afrique (FOCAC), qui s'est tenu du 4 au 6 septembre 2024, a vu la participation de plusieurs chefs d'État et de gouvernement. La Chine, principal partenaire du continent, demeure la principale destination des investissements chinois en Afrique, offrant ainsi aux autorités congolaises l'occasion de renforcer leur partenariat stratégique avec Pékin. (Actualité.CD)

